

C'est le moment pour les personnels de l'Éducation nationale de s'engager dans la mobilisation contre la loi Travail et pour nos revendications !

Depuis deux mois et demi maintenant, un certain nombre d'entre nous s'est mobilisé, aux côtés des jeunes, des salariés du privé comme du public, pour le retrait de la loi El-Khomri. Cette loi est une attaque majeure contre le Code du travail et le minimum de protection qu'il apporte aux salariés-e-s quelque soit leur entreprise. Cette loi mène à un nivellement vers le bas en permettant que les accords d'entreprise priment sur le Code du travail même s'ils sont plus mauvais, en termes de droits. Et ils seront globalement défavorables aux salarié-e-s, dont la plupart est aujourd'hui isolée sur son lieu de travail sans pouvoir imposer réellement ses revendications.

La loi nous touche d'abord parce que l'Éducation nationale est le plus gros employeur de travailleurs de droits privé qui seront directement concernés par cette réforme. Cette loi nous touche aussi parce qu'elle entre en résonance avec une situation qui existe déjà où les établissements ont de plus en plus la latitude de faire des choix indépendamment du cadre national.

Nous ne voulons pas que l'avenir immédiat pour les jeunes d'aujourd'hui et celui plus lointain pour nos enfants, pour la jeunesse soit celui de la précarité au travail et par voie de conséquence dans sa vie quotidienne.

Et l'Éducation dans tout ça ?

Depuis des années, nous nous battons souvent chacun-e dans notre coin : contre la réforme des rythmes, celle des collèges ou encore de l'éducation prioritaire, pour des ouvertures, des remplaçants. À chaque fois, nous avons quasiment toujours été séparés entre degrés.

Pourtant, avec 80 000 postes supprimés par le gouvernement précédent, 60 000 promis par ce gouvernement et seulement à ce jour environ 4 000 créés, il est clair que notre secteur subit de plein fouet le dégraissage des services publics sous prétexte d'austérité.

A Gennevilliers, toutes ces promesses virtuelles mais ces attaques bien réelles se traduisent par la prévision de 9 fermetures : 3 en élémentaire et 6 en maternelle. Les écoles maternelles Joliot, Wallon et Diderot se voient imposer sur l'une de leur classe restante après fermeture, la labellisation des TPS sans aucune prise en compte des avis des équipes.

A Colombes c'est l'externalisation de l'entretien des bâtiments publics dont les écoles qui est en marche, c'est à dire le recours à des sociétés privées qui embauchent des salarié-e-s toujours plus précaires.

Sur tout le département c'est l'impossibilité de muter dans une autre académie, des remplacements non assurés, des salaires qui ne suivent pas la hausse des prix principalement des loyers.

Sur la région Île-de-France c'est la suppression de 300 contrats CUI d'agents lycée (économie de 800 000 €) et le retour d'une aide d'1,6 million d'euros aux élèves des lycées privés.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est temps que nous soyons plus nombreux à rentrer dans la danse contre la loi Travail, avec tous les secteurs mobilisés mais aussi de profiter de ce moment collectif, où nous ne sommes pas isolés, pour nous battre sur les revendications propres à notre secteur en particulier la création massive de postes, préalables à l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage dans l'école.

Les raffineries commencent à être bloquées, les trains roulent moins, les routiers bloquent de grands axes. Le 26 mai, mettons-nous massivement en grève à leurs côtés lors de la nouvelle journée interprofessionnelle et discutons en AG des suites pour faire gagner cette mobilisation : le 14 juin en interpro mais aussi le 2 juin que les grévistes du 19 mai ont réfléchi comme une journée éducation 92.

En grève le jeudi 26 mai ! AG le matin à 9h30 à la Bourse du travail de Gennevilliers
Les enseignant-e-s grévistes syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s réuni-e-s en AG de grève le 19 mai 2016